

**Nous désirons devenir membre affilié du Mouvement Santé mentale Québec pour que nous travaillions ensemble à créer, développer et renforcer la santé mentale.**

(voir à la page suivante les conditions, droits, devoirs et obligations des membres affiliés)

## Présentation

Nom de l'organisation :

---

Adresse :

---

Ville :

Code postal :

---

Courriel :

---

Téléphone :

Télécopieur :

---

Personne à contacter :

---

Titre :

---

## Montant de la cotisation annuelle

La cotisation est calculée selon votre financement PSOC en santé mentale (veuillez cocher).

Financement PSOC en santé mentale	Cotisation annuelle
<input type="checkbox"/> Moins de 200 000 \$	350 \$
<input type="checkbox"/> De 200 001 \$ à 300 000 \$	400 \$
<input type="checkbox"/> De 300 001 \$ à 400 000 \$	450 \$
<input type="checkbox"/> De 400 001 \$ à 500 000 \$	500 \$
<input type="checkbox"/> Plus de 500 000 \$	550 \$

### Modalités de paiement

Veillez cocher :

**Par chèque à l'ordre de :**  
Mouvement Santé mentale Québec  
911, rue Jean-Talon Est  
Montréal (Québec) H2R 1V5

**Par virement bancaire :**  
Transit..... : 30015  
Institution ..... : 815  
Compte ..... : 081 670 2

### Adhésion à la vision et à la mission

Nous adhérons à la vision et à la mission du Mouvement Santé mentale Québec (veuillez cocher).

#### Vision

Que les personnes et les collectivités aient les capacités et les ressources nécessaires pour entretenir et améliorer leur santé mentale.

#### Mission

- Intervenir en promotion et prévention en santé mentale.
- Amener la population à considérer la santé mentale et le pouvoir d'agir individuel et collectif comme des composantes indissociables de la santé.
- Outiller la population québécoise afin que tous et toutes puissent entretenir et améliorer leur santé mentale et en fassent un projet collectif et social.
- Être un mouvement rassembleur en promotion de la santé mentale auprès des organisations membres en favorisant les échanges, le partage d'expérience et d'expertises et la création de projets conjoints.
- Exercer un *leadership* dans la concertation et l'union des forces intervenant en promotion et prévention en santé mentale.

### Conditions, droits, devoirs et obligations

#### Conditions

Pour être **Membre affilié**, vous devez satisfaire aux conditions suivantes :

1. Être reconnu comme un organisme communautaire, incorporé en fonction de la partie III de la Loi sur les compagnies au niveau provincial et selon la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes au niveau fédéral.
2. Intervenir au niveau local ou régional, sur un territoire non couvert par un membre régulier ou affilié.
3. Avoir un mandat de promotion et de prévention en santé mentale.
4. Présenter une demande d'adhésion au conseil d'administration de l'organisation appuyée d'une résolution écrite de son conseil d'administration.
5. Voir sa demande d'adhésion acceptée par le conseil d'administration et entérinée par l'assemblée générale à la suite d'une année d'expérimentation.
6. Acquitter sa cotisation annuelle.

7. S'engager à respecter les objets et règlements de la corporation.
8. Participer aux projets collectifs de promotion de la santé mentale priorités en assemblée générale.

Note : Une clause de droits acquis permet à tout groupe ayant, au Québec, porté le nom d'Association canadienne pour la santé mentale en 2017 et souhaitant porter la déclinaison du nom de la nouvelle corporation de devenir Membre affilié d'office après en avoir fait la demande.

### Droits

#### Le membre affilié :

1. participe aux assemblées générales de la corporation et exerce son droit de vote. Ce droit de vote, ainsi que celui de faire des propositions, ne comprend pas celui de se prononcer sur toute question pouvant des modifications à la charte de la corporation ainsi qu'à ses règlements généraux, y incluant les critères d'admissibilité;
2. bénéficie des services offerts par la corporation, est informé de toutes les activités de la corporation et reçoit tous les documents pertinents ;
3. bénéficie de l'appui de la corporation pour des revendications spécifiques en lien avec la vision et la mission ;
4. peut avoir accès au fonds de soutien financier pour des activités et du matériel selon les barèmes établis par le conseil d'administration et selon la réalité financière de la corporation ;
5. est éligible à devenir membre du conseil d'administration de la corporation aux postes désignés ;
6. reçoit du soutien dans la gestion de son organisation, lorsque nécessaire ;

### Devoirs et obligations

#### Le membre affilié :

1. informe régulièrement la corporation de ses programmes et activités ;
2. fait parvenir à la corporation, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de son exercice financier : son rapport annuel, ses états financiers, la liste des membres de son conseil d'administration et le nombre de ses membres en règle inscrits ;
3. participe à l'établissement de normes communes de fonctionnement ;
4. dessert les publics cibles du territoire qui lui est assigné ;
5. participe aux assemblées générales ;
6. à cette fin, désigne par résolution écrite de son conseil d'administration, une fois l'an et dans les délais prescrits, deux (2) représentant-es et deux (2) substituts dont au moins un-e (1) travailleur-euse salarié-e pour participer aux assemblées générales ;
7. acquitte sa contribution annuelle ; g) participe aux rencontres régulières prévues durant l'année ;
8. participe aux projets collectifs de promotion de la santé mentale, priorités en assemblée générale ;
9. utilise le matériel produit par la corporation dans le respect des objets de cette dernière.

## Documents annexes

Toute demande d'adhésion doit être accompagnée des documents suivants :

- Vos règlements généraux.
- Un document démontrant qu'un de vos mandats est la promotion et la prévention en santé mentale.

Remplissez le formulaire et retournez-le, avec les documents annexes, à :  
**campagne@mouvementsmq.ca.**

Pour plus de renseignements sur les différents statuts de membres,  
contactez-nous au **(514) 849-3291**.

**Tous ensemble  
pour une bonne santé mentale!**